

FORMATION :

Maîtrise des Outils d'Intelligence Artificielle appliqués à l'Exercice de la Profession d'Avocat

PUBLIC :

Les avocats souhaitant être formés à l'utilisation de l'intelligence Artificielle afin d'optimiser la recherche jurisprudentielle, la rédaction d'actes juridiques et la gestion de leur cabinet, tout en assurant la conformité aux normes en vigueur et les différents enjeux liés à l'engagement de leur responsabilité professionnelle.

PRÉREQUIS : Etre avocat diplômé

DURÉE : 16h - 4 demies journées de 4 heures chacune soit 16h

HORAIRES : De 9h à 13h et/ou de 14h à 18h (Horaires définis après étude des besoins)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

LIEU : 16 rue de la Préfecture 06 300 NICE

Pour accès aux personnes en situation de handicap, nous consulter.

A PROPOS FORMATEUR :

Avocat depuis plus de 18 ans inscrit au barreau de Nice, Maître **Hatem AYADI** allie une expertise juridique reconnue à une passion affirmée pour les innovations technologiques. Fort de son parcours, il a su anticiper les mutations de la profession et s'est formé aux enjeux de l'intelligence artificielle appliquée au droit.

Convaincu que les avocats de demain devront intégrer les outils numériques à leur pratique pour gagner en efficacité et en performance, il a contribué à l'élaboration d'une application de gestion de cabinet d'avocat intégrant des fonctionnalités d'IA (optimisation des tâches, automatisation documentaire, assistance à la rédaction juridique...).

Son approche pédagogique se veut pratique, concrète et tournée vers l'avenir de la profession. Lors de cette formation, Maître AYADI partagera avec vous non seulement son retour d'expérience sur le terrain, mais aussi les meilleures pratiques pour intégrer efficacement l'IA dans votre quotidien d'avocat, tout en respectant les exigences éthiques et déontologiques.

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- 1) Comprendre le fonctionnement de l'IA et ses implications dans la pratique du droit.
- 2) Maîtriser l'utilisation de l'intelligence artificielle pour la recherche jurisprudentielle et l'analyse de décisions judiciaires.
- 3) Automatiser et optimiser la rédaction d'actes et de contrats juridiques.
- 4) Appliquer l'IA à la gestion des cabinets d'avocats pour gagner du temps et améliorer la productivité.
- 5) Identifier et gérer les risques liés à l'IA en matière de confidentialité, biais algorithmiques et responsabilités juridiques.

CONTENU

Module 1 : Introduction à l'Intelligence Artificielle et au Droit

 **Objectif principal** : Comprendre le fonctionnement de l'IA et son impact sur la profession d'avocat.

Séquence 1 : Histoire et Évolution de l'Intelligence Artificielle

Séquence 2 : Comprendre les Différentes Catégories d'IA

Séquence 3 : IA et Droit – Réglementation et Cadre Juridique

Quizz

Module 2 : Utilisation de l'IA pour la Recherche Jurisprudentielle

 **Objectif principal** : Maîtriser l'utilisation de l'IA pour optimiser la recherche jurisprudentielle et réduire le temps d'analyse des décisions de justice.

Séquence 1 : L'Impact de l'IA sur l'efficacité des avocats

Séquence 2 : Démonstration et Prise en Main de l'Outil

Séquence 3 : Rédaction de Requêtes Optimisées

Étude de Cas et Exercice Pratique

Module 3 : IA et Éthique Juridique

 **Objectif principal** : Identifier les enjeux éthiques et réglementaires liés à l'utilisation de l'IA en droit et maîtriser les bonnes pratiques.

Séquence 1 : Biais Algorithmiques et Confidentialité des Données

Séquence 2 : Responsabilité Juridique des Actes Générés par l'IA

Séquence 3 : Débats et Simulations de Cas Éthiques

Évaluation finale et Réflexion Collaborative

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- QCM/Quizz
- Étude de Cas et Exercice Pratique
- Évaluation finale et Réflexion Collaborative
- Echange avec le formateur

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Éléments matériels :

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et remis au participant à la fin de la formation

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

AYADI Formation & Conseil accorde une importance particulière à l'accueil des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour trouver les compensations les plus adaptées à chaque situation de handicap afin de permettre la transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Inscriptions / Besoins spécifiques

Pour organiser votre venue dans les meilleures conditions et adapter les prestations de la formation à vos besoins spécifiques, nous vous remercions de nous contacter au plus tôt pour signaler toute situation nécessitant un aménagement particulier.

Contact : Mr Hatem AYADI

Téléphone : 06 35 30 19 45

E-mail : hatem.ayadi.avocat@gmail.com

Lorsque nos formations n'ont pas lieu dans nos locaux, nous prenons soin de sélectionner des établissements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Accompagnement humain

Si l'autonomie de la personne en situation de handicap ne peut être envisagée, **AYADI Formation & Conseil** dispose d'un réseau de partenaires locaux sensibilisés aux différents types de handicaps et disponibles pour vous orienter et vous accompagner

TARIF

Coût en HT 500€ (TVA 20%) soit 600€ TTC

CONTACT

Mr Hatem AYADI - Formateur et dirigeant de l'organisme de formation

Téléphone : 06 69 13 67 35

E-mail : hatem.ayadi.avocat@gmail.com